

Madame, Monsieur,

Chers amis donateurs,



Mars 2015

Trois associations humanitaires (CEIPAL, RESSINS Solidarité et Association Jean Garreau) unissent leurs efforts pour conduire un programme de développement au sein d'une région d'Haïti particulièrement déshéritée : la section communale de Fondwa (commune de Léogane) située au centre Sud et peuplée de près de 12 000 habitants.

Dans cette région montagneuse située à près de 900 mètres d'altitude, à l'habitat dispersé, relié par des sentiers muletiers non carrossables, la population éprouve d'immenses difficultés à satisfaire ses besoins vitaux (eau, alimentation et santé).

A notre arrivée, la corvée de l'eau occupait femmes et enfants contraints de parcourir chaque jour la montagne avec des seaux sur la tête : fatigue et surcharge de travail pour les femmes, pas ou peu de scolarisation pour les enfants. C'est pourquoi notre action a d'abord porté sur des captages de sources et des créations d'adduction d'eau à proximité des zones habitées.



Fontaine de Bel Air

Au fil des années, en réduisant le temps consacré à la corvée de l'eau, les enfants sont allés de plus en plus nombreux à l'école et les femmes ont dégagé du temps pour réaliser des travaux de couture et de transformation des fruits. Une association de femmes s'est constituée pour créer un lieu collectif de fabrication. Nous les avons aidées en finançant un petit bâtiment et des actions de formation.

Malheureusement, le 12 Janvier 2010, un terrifiant séisme anéantit Port-au-Prince et les régions environnantes en Haïti. La région rurale de Fondwa a été particulièrement dévastée. Pratiquement, toutes les familles ont été touchées et de nombreuses habitations ont été détruites. La mobilisation qui a suivi le séisme, a permis d'intensifier nos efforts pour aider à la reconstruction, mais les contributions des donateurs s'essouffent alors que les besoins sont encore immenses.

Le bâtiment de l'association des femmes a été totalement détruit. Depuis 2010, nous avons priorisé d'autres actions vitales, mais il est temps maintenant de répondre au besoin de ce groupe en les dotant d'un bâtiment collectif de transformation.



Le bâtiment après le séisme

Le projet consiste à construire un équipement polyvalent comportant un atelier de couture, des installations de transformation des fruits, légumes et pâtisseries, ainsi qu'un hébergement. La fabrication de séchoirs solaires permettra de produire des fruits séchés plus faciles à commercialiser. La réalisation sera suivie à chaque étape par un coopérant technique résidant sur place, afin de garantir la bonne utilisation des fonds et la qualité de l'exécution. Un plan de formation accompagnera la mise en route.



Le terrain du prochain bâtiment



Quelques membres du groupement de femmes

Au stade actuel, le projet de reconstruction prend forme avec les plans d'un bâtiment répondant à tous les besoins du groupe, lequel comporte aujourd'hui pas moins de 50 femmes très motivées. Les devis réalisés avec le concours de petits entrepreneurs locaux aboutissent à un projet de 30 000 euros. Or ce montant dépasse nos possibilités financières car nous devons poursuivre les programmes antérieurs (eau, restauration des sols, formation, santé, etc...). Nous nous tournons donc de nouveau vers nos donateurs dans le cadre de cette opération spéciale : « un bâtiment pour les femmes de FONDWA ».

Deux raisons majeures pour soutenir cette action :

- en Haïti, l'école est payante et les enfants doivent porter un uniforme. Les familles rurales n'ont pratiquement aucune source de revenu : les produits en excédent sont troqués sur le marché local pour acquérir la nourriture de base. Un enfant sans uniforme ne peut pas aller à l'école. C'est pourquoi l'atelier de couture est vital pour fabriquer ces uniformes à moindre coût.



Enfants sur le chemin de l'école

- en milieu tropical, les productions fruitières sont abondantes mais très saisonnières. En période de pleine production, il y a des excédents inutilisés, puis de longs mois sans production. La transformation des fruits pour une utilisation prolongée correspond donc à un besoin vital élémentaire. De plus la vente des excédents est de nature à apporter un revenu complémentaire très utile pour payer les frais scolaires (par exemple, lors de notre dernière visite à Fondwa, un jeune ne pouvait pas passer son examen car il ne pouvait payer le droit d'inscription de 20 dollars). Nous y avons évidemment remédié au cas particulier, mais il s'agit d'un problème beaucoup plus général que vous pourrez contribuer à résoudre.



Exemple de séchoir solaire

30 000 euros, c'est 1000 fois trente euros. D'où l'idée de lancer une souscription de « millièmes pour le bâtiment des femmes de FONDWA ».

Nos associations sont agréées au titre de la loi ouvrant droit à une déduction fiscale de 60% des sommes versées. Aussi, un don d'un millième à 30 euros revient réellement à 12 euros, un don de deux millièmes revient réellement à 24 euros, un don de trois millièmes à 36 euros, etc...

Chaque donateur recevra en retour, le reçu fiscal correspondant.



Quand un groupe de femmes se prend en charge pour réagir contre la pauvreté et construire ensemble un destin, **notre aide prend un réel sens de solidarité**. Nous ne doutons pas que vous serez sensible à cet appel et vous remercions très sincèrement pour votre générosité, en rappelant que cette opération exceptionnelle s'ajoute aux efforts de tous pour financer nos programmes de développement sur Fondwa.

Merci pour eux !

*Le Groupe des femmes déc. 2013
En image de fond : l'ouragan Isaac sur Haïti août 2012*

Le Président,

Pierre ROUX

CEIPAL (Centre d'Études Internationales Paysannes et d'Actions Locales)
Chemin des Salettes 42220 SAINT-SAUVEUR-EN-RUE - +33 (0)4 77 39 21 14 - ceipal.haiti@wanadoo.fr
Web : <http://ceipal.rhonealpes.free.fr>

Formulaire de don

Je soussigné (nom, prénom) :

Adresse (pour envoi du certificat fiscal) :

Souscrit au don exceptionnel destiné à financer « un bâtiment pour les femmes de Fondwa » pour un montant de :

- Un millième, soit 30 euros
- Deux millièmes soit 60 euros,
- Trois millièmes soit 90 euros,
- Un autre montant deeuros.

(Un certificat de déduction fiscale vous sera envoyé en retour.)

Adressez vos dons par chèque libellé au nom de « CEIPAL HAITI » au siège situé :

Chemin des Salettes 42220 SAINT-SAUVEUR-EN-RUE